Force Ouvrière aux comités salaires du Réseau

Communiqué • 21 juin 2024

Durant les dernières semaines ont eu lieu les comités salaires sur chacune des emprises de France Télévisions.

Cet exercice a été contrarié par la décision de la direction de limiter les situations débattues aux seuls salariés n'ayant pas eu de mesure depuis 4 ans, tel que l'y contraint notre convention collective. Pourtant, les injustices salariales persistent.

FO dénonce cette nouvelle politique salariale de la direction qui ne permet toujours pas de valoriser les mérites de chacun. **Pourtant, FO a décidé d'être présent dans tous les comités salaires, pour défendre au plus près les intérêts de tous les salariés.**

Il a été décidé au sein de Force Ouvrière, d'utiliser la jurisprudence pour être représenté partout où cela était possible. En conséquence, certains des comités salaires ont vu siéger un Délégué Syndical Central issu du réseau, ou encore un Délégué Syndical Réseau de Force Ouvrière France Télévisions.

Cela a pu créer de l'incompréhension dans certaines antennes auprès des représentants sur place, et certaines organisations syndicales ont cherché à se débarrasser de la représentation **Force Ouvrière** dans les comités salaires.

Mais le droit est têtu. La jurisprudence est claire : la représentativité se considère au niveau de l'établissement au sens CSE, c'est-à-dire le réseau tout entier.

En contestation avec les décisions de la direction, certaines OS ont quitté la table. Une politique de la chaise vide au détriment des salariés.

A FO, nous avons au contraire privilégié vos intérêts, afin de défendre les oubliés des mesures salariales. Au terme de ce marathon salarial, **FO** fait plusieurs constats :

- Les salariés en mobilité sont souvent oubliés des mesures salariales. Un salarié mobile est pourtant motivé par nature. Ne pas reconnaître ses efforts est dommageable pour l'entreprise, et donne un mauvais exemple à chacun.
- De même, les localiers sont souvent laissés pour compte, loin des yeux, loin du portefeuille. Ils sont pourtant l'essence de notre mission de proximité.
- Les personnels en situation de handicap, aux horaires réduits, sont aussi mal-reconnus en salaire, au mépris des accords.
- Et pour finir, **Force Ouvrière** est très attaché au fait que les salariés expérimentés continuent à toucher des mesures salariales. C'est aussi motivant pour les autres salariés de savoir qu'on n'est pas oublié en fin de carrière.

L'objectif de Force Ouvrière est de résorber les disparités, et de faire monter la courbe des salaires pour tous et partout dans France Télévisions !